



QUATRE
CONCOURS
PRIVÉS
PAVILLON
DE L'ARSENAL
MAY 2008
EXPOSITION

4 CONCOURS D'ARCHITECTURE LANCÉS PAR APSYS GROUPE ET AOS
STUDLEY, COGEDIM ENTREPRISE, SODEARIF ET VINCI IMMOBILIER
EXPOSITION D'ACTUALITÉ CRÉÉE PAR LE PAVILLON DE L'ARSENAL - 2E ETAGE - MEZZANINE NORD
DU 6 MAI AU 15 JUIN 2008

QUATRE CONCOURS PRIVÉS 2008

EXPOSITION D'ACTUALITÉ CRÉÉE PAR LE PAVILLON DE L'ARSENAL

SOMMAIRE

CONSULTATION POUR UN IMMEUBLE DE BUREAUX 75005	3
CONCOURS POUR LE SIÈGE SOCIAL DU GROUPE APSYS BEAUGRENELLE, 75015	5
CONCOURS POUR UN PÔLE D'ENTREPRISE ZAC PAJOL, 75018	6
CONSULTATION POUR LA CRÉATION D'UN HÔTEL *** ZAC PORTE DES LILAS, 75019	8

CONSULTATION POUR UN IMMEUBLE DE BUREAUX 75005

MAÎTRE D'OUVRAGE
SODEARIF

PROGRAMME

Conception d'un immeuble de bureaux de 5.300 m² SHON environ à l'emplacement du bâtiment existant, à l'angle de la rue du Cardinal Lemoine et de la rue Jussieu, au sein de l'ancien siège social de l'OPAC de Paris, à Paris 5^e

ARCHITECTES INVITÉS

Hardel et Le Bihan Architectes
Jean-Christophe Quinton Architecte
SCAU
Tank Architectes

CALENDRIER

Novembre 2005 : consultation promoteur-investisseur lancée par l'OPAC de Paris pour la cession du site historique de son siège social.

Mai 2006 :

l'équipe, constituée de DB RREF -SAS NORMANDY (investisseur) et SODEARIF (promoteur) est désignée lauréate. Le cabinet d'architecture SCAU a conçu un projet représentant environ 5000 m² de bureaux et 32 logements locatifs sociaux, 2 logements en accession, une salle d'activités sportives et un commerce en pied

d'immeuble.

31 janvier 2007 : dépôt d'un permis de démolir et d'un permis de construire avec l'agence d'architecture SCAU - Macary-Delamain sur l'ensemble de la parcelle.

Le projet comprend :

> La valorisation de l'Hôtel Lebrun (bâtiment A)

> La réalisation d'un immeuble de logements (bâtiment B)

> La réalisation d'un bâtiment de bureaux (bâtiment C).

Suite à plusieurs réunions avec les services de l'instruction du permis de construire, la Ville de Paris a demandé à SODEARIF d'élargir ses réflexions architecturales en organisant un « concours interne » au sein de l'agence SCAU, qui proposera plusieurs projets, et en faisant travailler d'autres architectes extérieurs, pour développer un immeuble de bureaux (bâtiment C) qui soit différent de l'image du PC.

Juillet 2007 : lancement de la consultation sur invitation

Mi-juillet 2007 : remise d'éléments intermédiaires

Fin juillet 2007 : remise des dossiers, maquettes, panneaux

25 juillet 2007 : présentation des projets, pour avis consultatif et de façon anonyme, à la Ville de Paris.

Août 2007 : lancement du 2^e tour

Fin août 2007 : rendu 2^e tour

Mi-octobre 2007 : désignation du lauréat

Travaux : (calendrier prévisionnel)

Mai 2008 : obtention des autorisations administratives

Septembre 2008 : démarrage des travaux

Été 2010 : fin des travaux

CONTEXTE

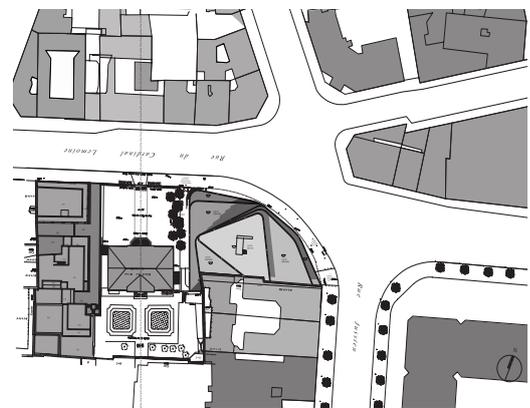
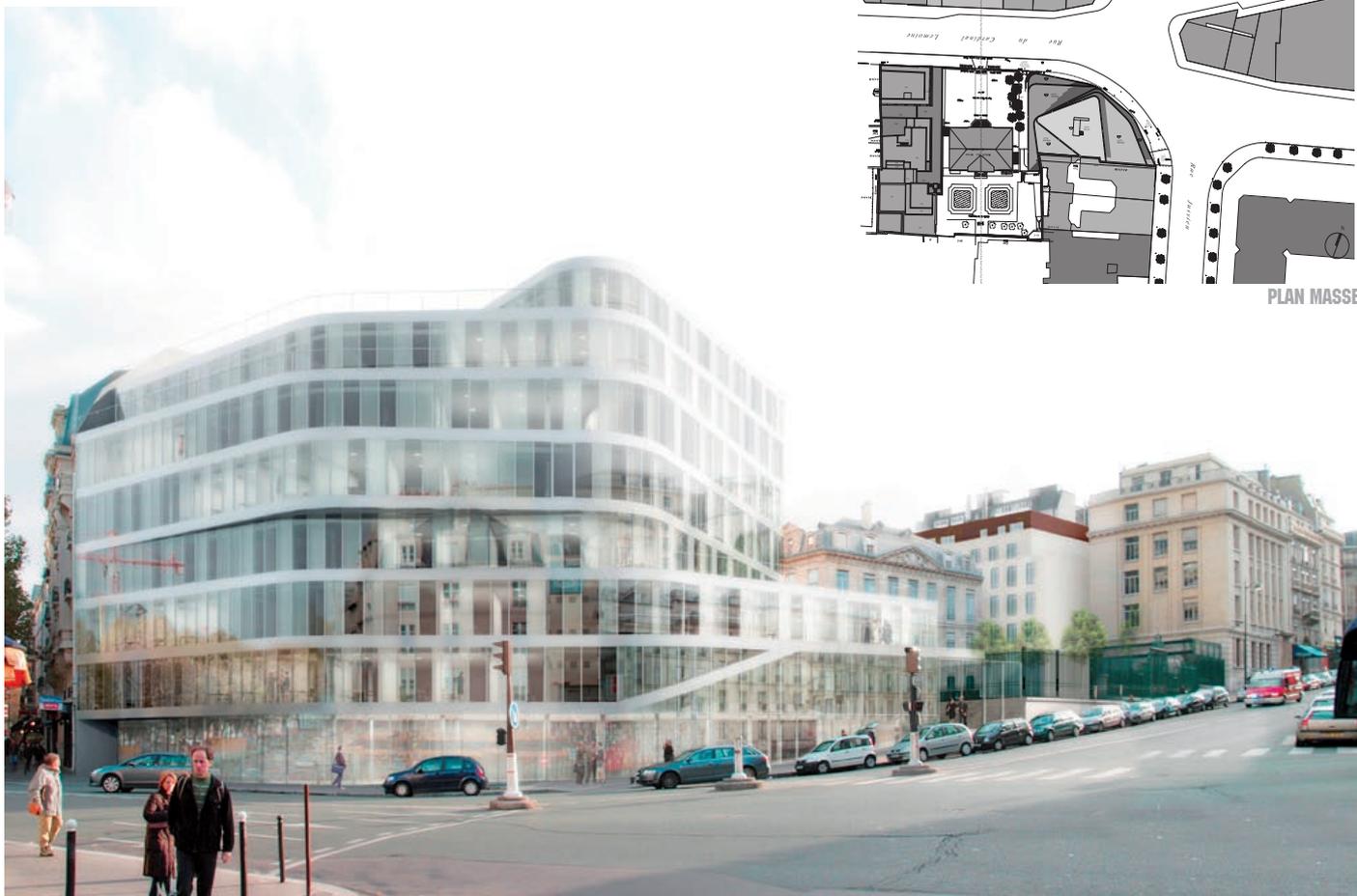
Le terrain est situé derrière la faculté de Jussieu, à proximité de l'Île Saint-Louis.

Il y a peu d'offre de bureaux dans le secteur, ainsi le site est une réelle opportunité de réaliser un tel programme. La proximité immédiate de la faculté de Jussieu est un des atouts du site pour éventuellement accueillir des locaux liés à l'activité universitaire.

Les accès au site en transports en commun sont actuellement les suivants : métro ligne 7 et 10, stations Cardinal Lemoine et Jussieu et de nombreuses lignes de bus.

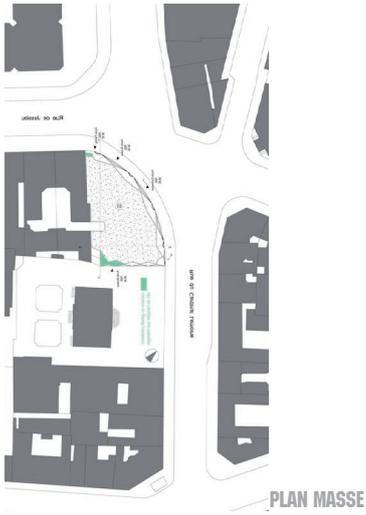
SODEARIF

HARDEL ET LE BIHAN ARCHITECTES PROJET LAURÉAT

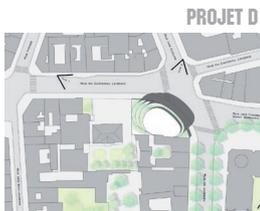


PLAN MASSE

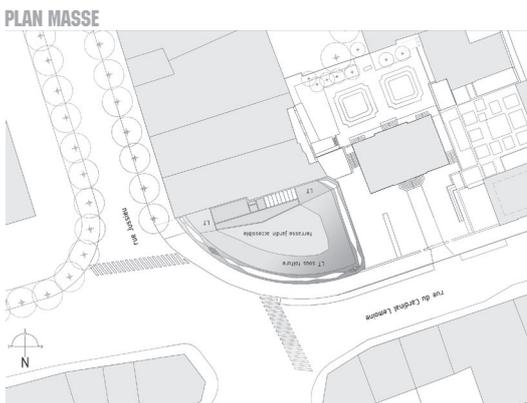
JEAN-CHRISTOPHE QUINTON ARCHITECTE



SCAU



TANK ARCHITECTES



CONCOURS POUR LE SIÈGE SOCIAL DU GROUPE APSYS BEAUGRENELLE, 75015

AMÉNAGEUR
SEMPARISEINE

COORDONNATEUR
LLTR architectes et HYL paysagiste

MAÎTRE D'OUVRAGE
APSYS GROUPE

ASSISTANT MAÎTRE D'OUVRAGE
AOS STUDLEY

PROGRAMME
L'immeuble est à usage de bureaux et destiné, selon le maître d'ouvrage actuel, à devenir le siège social APSYS

ARCHITECTES INVITÉS
Agence Nicolas Michelin & Associés
Chambre & Vibert Architectes
Manuelle Gautrand Architecte

CALENDRIER
21 mai 2007 : Notification Short List
21 juin 2007 : Workshop
12 octobre 2007 : Présentation

CONTEXTE
Trente ans après le début de cet aménagement, le quartier du Front de Seine souffre de sa discontinuité avec les secteurs environnants. Le centre commercial a vu partir la plupart des enseignes moyen/haut de gamme présentes à l'origine. La dalle a vieilli, les accès, l'éclairage, les revêtements ne correspondent plus aux normes de sécurité ni à l'esthétique actuelle.

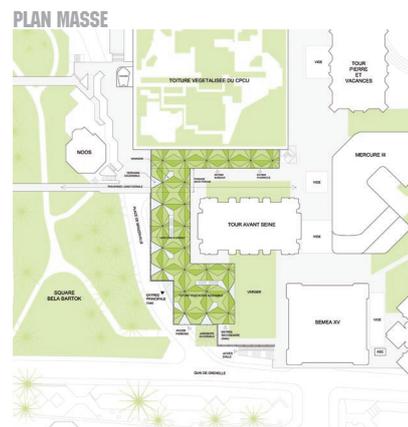
Dès lors, la SEMPARISEINE et la Ville de Paris ont initié un vaste programme de rénovation et sécurisation du Front de Seine. Ce programme comprend le réaménagement de la dalle mais aussi la rénovation des parkings. Le plan programme de rénovation et sécurisation de la dalle piétonne du Front de Seine, établi à la demande de la SEMPARISEINE en 2004/2005, explicite le parti d'aménagement d'ensemble.

En outre, le centre commercial, plusieurs tours, ainsi que des bâtiments bas font l'objet de rénovations lourdes de la part de leurs maîtres d'ouvrages.

APSYS/AOS STUDLEY,

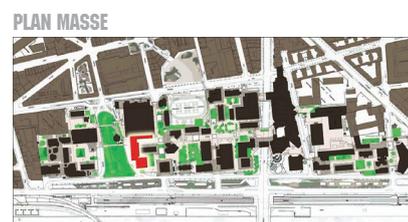


MANUELLE GAUTRAND ARCHITECTE PROJET LAURÉAT



CHAMBRE & VIBERT ARCHITECTES

Chefs de projet : Frédéric Guy, Minn Choi, Raphaël Vibert



CONCOURS POUR UN PÔLE D'ENTREPRISE ZAC PAJOL, 75018

AMÉNAGEUR DE LA ZAC SEMAEST

COORDONNATEURS DE LA ZAC

Galiano-Simon architectes
Dominique Hernandez paysagiste

MAÎTRE D'OUVRAGE COGEDIM ENTREPRISE

PROGRAMME

Ce concours porte sur la conception d'un ensemble immobilier comprenant 5000 m² de surface de bureaux et 200 m² de surface commerciale, situé dans la ZAC Pajol à Paris 18^e, et plus précisément à l'angle de la rue Pajol et de la rue Riquet au 22 rue Pajol.

ARCHITECTES INVITÉS

Agence Nicolas Michelin & Associés
Elizabeth Naud & Luc Poux Architectes
LIN Finn GEIPEL Giulia ANDI

CALENDRIER

21 juin 2007 : COGEDIM ENTREPRISE remporte auprès de la SEMAEST la consultation financière

juillet 2007 : consultation d'architectes lancée par COGEDIM ENTREPRISE

3 septembre 2007 : remise des projets de la consultation Phase 1

10 septembre 2007 : commission technique composée de représentants de la Mairie de Paris, des architectes coordonnateurs de la ZAC, de la SEMAEST, SFICA et COGEDIM ENTREPRISE. Il a été décidé de relancer une 2e phase de consultation à partir des analyses de la commission technique.

8 octobre 2007 : remise de projets de la consultation Phase 2

12 octobre 2007 : commission technique Phase 2. La Ville de Paris exprime le souhait de réaliser une mise à jour de la programmation environnementale en adéquation avec le Plan Climat. Troisième phase de la consultation lancée.

21 janvier 2008 : rendu des projets de la consultation Phase 3

7 février 2008 : présentation au jury

CONTEXTE

La ZAC Pajol est située au sud-est du 18^e arrondissement de Paris, en bordure des voies ferrées de la Gare de l'Est qui marquent la limite entre les 18^e et 19^e arrondissements. Elle s'inscrit dans un territoire dont le tissu est très hétérogène, et dont le paysage et le développement urbain sont fortement marqués par la présence d'importants réseaux et infrastructures ferroviaires. Du boulevard de la Chapelle au boulevard des Maréchaux, seules trois voies permettent de relier entre eux les 18^e et 19^e arrondissements : la rue du Département, la rue Riquet et la rue de l'Évangile. C'est un territoire fractionné dont les projets de développement offrent aujourd'hui l'opportunité d'établir les principes d'un assemblage. L'aménagement du secteur Paris Nord-Est, de la ZAC Pajol, de l'impasse Dupuy, de la Cour du Maroc (jardins d'Éole), du 104 rue d'Aubervilliers ou encore du secteur du passage Goix et de l'Ilôt Caillié, proposent une telle opportunité : concevoir ces programmes de développement local comme les possibilités d'engager une conjugaison urbaine, paysagère et sociale des

quartiers situés de part et d'autre du réseau des voies ferrées de la Gare de l'Est.

Le périmètre de la ZAC est en grande partie défini par l'emprise des anciennes messageries et douanes desservies depuis les rues Pajol et du Département :

- il est situé sur l'axe des rues Riquet, du Département et Pajol

- par rapport aux emprises SNCF, sa limite est implantée à un mètre de l'immeuble abritant la grande halle des douanes et en limite bâtie de la grande halle. En partie nord, cette limite connaît deux points d'inflexion qui modifient sensiblement la largeur de l'emprise affectée à la ZAC.

Le découpage foncier de la ZAC suit les grands ensembles fonctionnels :

- la halle Pajol : une auberge de jeunesse avec les locaux mutualisés, un local de service pour la Direction de l'Environnement de la Ville de Paris, 4500 à 6000 m² de locaux d'activités et une bibliothèque de quartier, un jardin nord, une allée de desserte pour véhicules d'entretien et un jardin couvert,

- un collège

- un équipement sportif comprenant un espace jeunes,

- un pôle d'entreprises,

- une esplanade et des aménagements de voirie,

- un IUT,

- un square du jardin sud.

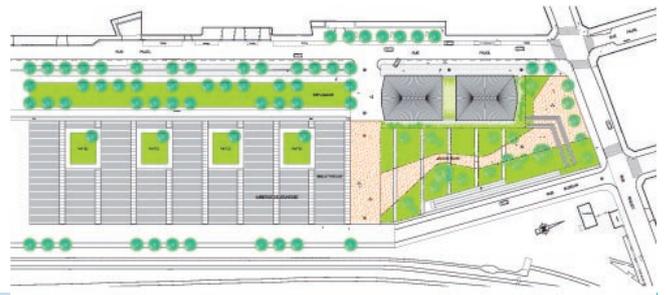
COGEDIM ENTREPRISE



LIN FINN GEIPEL GIULIA ANDI PROJET LAURÉAT



AGENCE NICOLAS MICHELIN & ASSOCIÉS



PLAN MASSE



ELIZABETH NAUD & LUC POUX ARCHITECTES

PLAN MASSE



CONSULTATION POUR LA CRÉATION D'UN HÔTEL *** ZAC PORTE DES LILAS, 75019

AMÉNAGEUR DE LA ZAC SEMAVIP

PROJET URBAIN

Cloud de Grandpré, architecte, urbaniste

COORDONNATEURS DE LA ZAC

LLTR architectes et Philippe Hilaire paysagiste

MAÎTRE D'OUVRAGE

VINCI IMMOBILIER

PROGRAMME

Conception d'un hôtel*** de 120 chambres et commerces à RDC, pour une SHON de 5000 m², sur le lot F6 dans la ZAC Porte des Lilas - Paris 19^e, à l'angle de l'avenue René Fonck et de la rue du Belvédère. Opération pilote HQE

ARCHITECTES INVITÉS

Boskop
Dominique Perrault Architecture
Manuelle Gautrand Architecte
Périphériques Marin+Trottin+Jumeau

CALENDRIER

Études :

16 octobre 2007 : lancement de la consultation des architectes

31 octobre 2007 : Réunion de coordination VINCI IMMOBILIER et architectes
18 décembre 2007 : rendu de la consultation
2 au 21 janvier 2008 : Analyse de la commission technique
25 janvier 2008 : rendu de la maquette
début février : rendu de l'analyse de la commission technique
1^{ère} quinzaine février 2008 : comité de sélection
fin février 2008 : désignation définitive du maître d'œuvre

Travaux (calendrier prévisionnel) :

mai 2008 : dépôt à la Commission Départementale d'Équipement Commercial (CDEC)
juin 2008 : dépôt du permis de construire
septembre 2008 : obtention CDEC
décembre 2008 : CEDC définitive et obtention du permis de construire
avril 2009 : permis de construire définitif
mai 2009 : démarrage des travaux
décembre 2010 : fin des travaux

CONTEXTE

L'aménagement des abords de la Porte des Lilas, grâce notamment à la couverture de tronçons du boulevard périphérique, est l'occasion d'une requalification urbaine qui doit tisser de nouveaux liens au travers des

limites communales. Conçu comme un espace de perméabilité et de continuité urbaine, le projet renforce le caractère de voie urbaine de l'avenue de la Porte des Lilas, comme élément principal d'une composition axiale, et lieu de centralité culturelle et commerciale, qui permet la création d'une esplanade verte, lieu de convivialité et de rencontre.

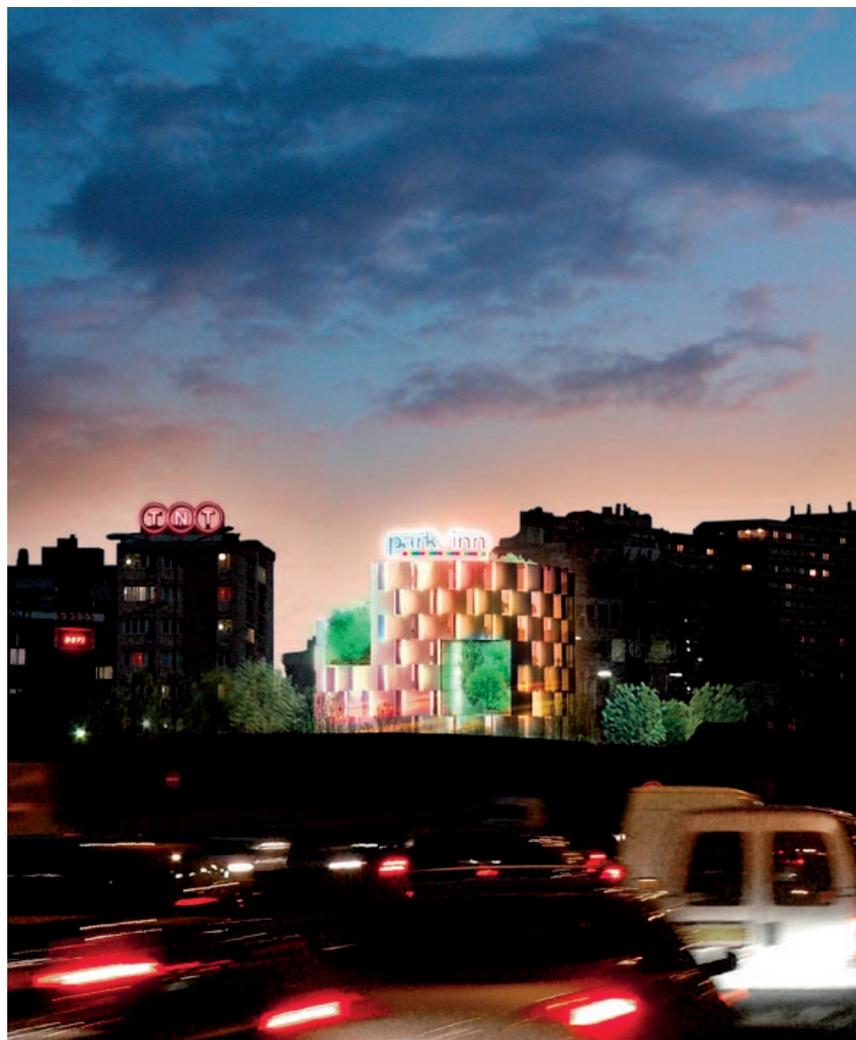
Compte tenu de la situation de la Porte des Lilas, comme véritable porte de l'Est parisien, l'objectif est d'implanter des programmes diversifiés favorisant la mixité urbaine en faisant place au développement de bureaux, d'activités économiques et de l'emploi (PME, PMI, activités offrant des emplois de toutes catégories, y compris pour les habitants des quartiers environnants). Activités culturelles, logements, équipements, activités, bureaux et services y seront ainsi mélangés.

Cet objectif est cohérent avec le projet d'aménagement et de développement durable qui prévoit le développement de l'emploi à l'Est de Paris en synergie avec les communes limitrophes.

VINCI IMMOBILIER

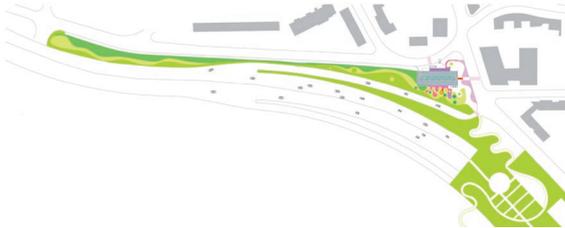
DOMINIQUE PERRAULT ARCHITECTURE PROJET PRÉ-DÉSIGNÉ

PLAN MASSE



BOSKOP

PLAN MASSE



MANUELLE GAUTRAND ARCHITECTE

PLAN MASSE



PÉRIPHÉRIQUE MARIN+TROTTEIN+JUMEAU



**EXPOSITION DU 6 MAI AU 15 JUIN 2008. ENTRÉE LIBRE.
OUVERTURE DU MARDI AU SAMEDI DE 10H30 À 18H30 ET LE DIMANCHE DE 11H00 À 19H00.**

MÉDIATEURS À LA DISPOSITION DU PUBLIC LE SAMEDI ET LE DIMANCHE DE 12H30 À 18H30.

CONTACT PRESSE

PAVILLON DE L'ARSENAL / JULIEN PANSU. TEL.: 01 42 76 31 95

E-MAIL: JULIENPANSU@PAVILLON-ARSENAL.COM

DOSSIER DE PRESSE TÉLÉCHARGEABLE LIBREMENT SUR INTERNET:

WWW.PAVILLON-ARSENAL.COM

ILLUSTRATIONS LIBRES DE DROITS SUR DEMANDE.



PAVILLON DE L'ARSENAL

Centre d'information, de documentation et d'exposition d'urbanisme et d'architecture
de Paris. 21, bd Morland 75004 Paris France - 01 42 76 33 97 - www.pavillon-arsenal.com